

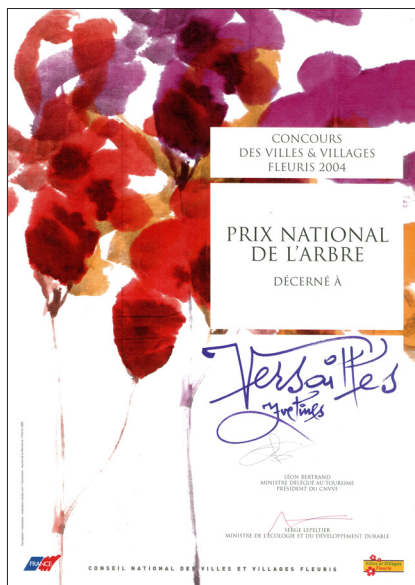


VERSAILLES

# Versailles

VILLE VERTE • VILLE JARDIN





# SOMMAIRE

INTRODUCTION DU MAIRE DE VERSAILLES .....	5
INTRODUCTION DU CONSEILLER MUNICIPAL À L'ENVIRONNEMENT ET AUX PROJETS INNOVANTS .....	7
VERSAILLES, VILLE D'HISTOIRE .....	8
LE PATRIMOINE NATUREL DE VERSAILLES .....	9
UN ENGAGEMENT FORT POUR LA BIODIVERSITÉ .....	14
LA VALORISATION DES ACTEURS SOCIAUX .....	18
LA PROTECTION DES ESPACES VERTS DANS UN CADRE RÉGLEMENTAIRE .....	21
CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE .....	22
UN FLEURISSEMENT DURABLE .....	32
L'EMBELLISSEMENT DU CADRE DE VIE DES VERSAILLAIS : L'ESTHÉTIQUE URBAINE .....	38
LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS .....	44
LES PROJETS EN COURS .....	46



# VERSAILLES VILLE-NATURE

« Versailles, ville-nature » : avec 167 m<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant, Versailles est une ville construite autour de jardins et irriguée économiquement par un dense réseau de voies de chemins de fer et de transports en commun. Cité royale où la culture et un certain art de vivre sont profondément ancrés, elle redevient aujourd'hui étonnamment en phase avec les aspirations les plus contemporaines. Le travail transversal entre les services techniques, l'urbanisme et les architectes des monuments historiques et des bâtiments de France contribue à l'embellissement du cadre de vie des Versaillais.

Développer des circulations douces, élaborer un plan d'urbanisme protecteur, sensibiliser le public au respect de l'environnement sont des engagements forts de la Ville de Versailles en faveur de la biodiversité et du patrimoine végétal.

La Ville a été également précurseur dans la mise en œuvre de la démarche « zéro-phyto » depuis 2005. La gestion écologique de l'espace public se traduit par un renoncement aux désherbants chimiques, la préservation de la ressource en eau et des plantations adaptées au changement climatique. L'alternative est le désherbage manuel, mécanique et parfois thermique, qui est employé sur tout l'espace communal. Le fleurissement est un enjeu esthétique important, avec plus de 300000 bulbes naturalisés et 16800m<sup>2</sup> de massifs fleuris, de plantes vivaces annuelles et bisannuelles.

Pour mieux appréhender les impacts concrets de ces usages sur la biodiversité, les équipes de jardiniers mettent en place des protocoles de sciences participatives. En plus de mieux connaître les espèces faunistiques et floristiques du territoire versaillais, ces données alimentent directement la communauté scientifique, notamment le Muséum national d'Histoire naturelle ; leur permettant d'établir les états de santé de ces espèces.

Aujourd'hui, la Ville de Versailles va plus loin et entame des réflexions sur la mise en place d'une Trame Noire par le biais d'expérimentations dans un quartier pilote. En décembre 2021, Versailles a été reconnu Territoire Engagé pour la Nature.

Bienvenue à Versailles !



François de Mazières  
Maire de Versailles  
Président de Versailles Grand Parc

# Cap sur la Bap!

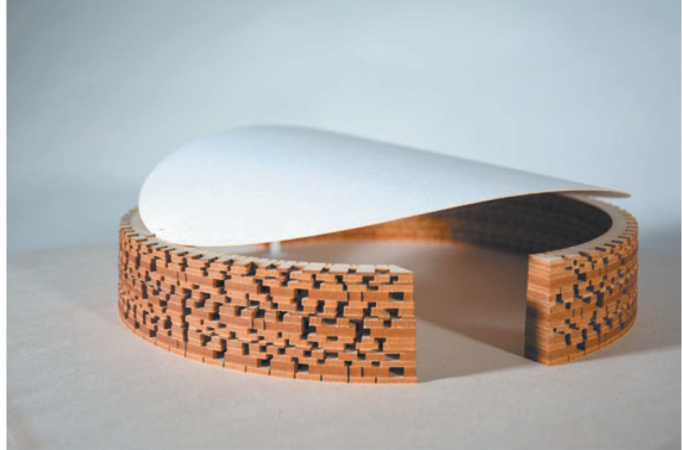
Biennale  
d'architecture  
et de paysage

**Région  
île de France**

**Terre  
et  
villes**

2<sup>e</sup> édition  
14 mai au  
13 juillet 2022  
à Versailles  
[bap-idf.com](http://bap-idf.com)

2<sup>e</sup> édition de la biennale d'architecture et de paysage



Végétal et Architecture, un mur de pierres habité par la taune et la flore, BAP 2022.

# INTRODUCTION DU CONSEILLER MUNICIPAL À L'ENVIRONNEMENT ET AUX PROJETS INNOVANTS

Le développement économique et social d'une ville ne peut se concevoir aujourd'hui sans préoccupation environnementale. Il est donc de notre responsabilité de préserver au mieux notre cadre de vie et par là même de veiller à cohabiter de manière harmonieuse avec notre environnement.

Versailles, Ville-Jardin avec sa direction des Espaces Verts et l'ensemble de ses 83 agents s'est engagée résolument dans cette démarche de gestion écologique de l'ensemble de ses espaces verts.

Le fleurissement est mis à l'honneur et les surfaces ont été multipliées par 3 en moins de 10 ans pour atteindre 16800m<sup>2</sup>. La Ville a été récompensée en 2015 d'une 4<sup>e</sup> fleur par le jury national des Villes et villages fleuris, récompense renouvelée en 2019. De nouveaux jardins ont été créés ou réaménagés : le jardin du Carré au puits, le jardin de la place Lyautey, le parc Sémallé, le parc Picardie et le skatepark Europe. La 2<sup>e</sup> Biennale d'Architecture et du Paysage sur le thème « La Terre & la Ville » démontre notre volonté politique d'associer systématiquement la nature à la ville dans tous nos futurs projets et réalisations.

Bienvenue à Versailles et bonne visite !

François Darchis  
Conseiller municipal délégué à l'environnement  
et aux projets innovants



# VERSAILLES VILLE D'HISTOIRE

## COMPRENDRE L'URBANISME DE VERSAILLES

La forme urbaine actuelle de Versailles provient d'ajouts successifs, qui ne se sont pas faits en continu, mais plutôt par accélération sur des périodes assez brèves.

Au début du XVI<sup>ème</sup> siècle, Versailles est un petit village de 400 habitants au carrefour de voies de commerce. À partir de 1670, se développe, sous l'impulsion de Louis XIV et de ses architectes, une ville d'un modèle véritablement nouveau, caractérisé par un parti pris très monumental, construit autour d'alignements rigoureux, de bâtiments discontinus, constituant des pavillons bas au milieu d'îlots.

À partir de 1715 et jusqu'à la Révolution, la ville de Versailles se développe sur le schéma plus classique des villes bourgeoises du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Les immeubles remplacent les pavillons bas et la Cité-jardin discontinuée fait place à une ville continue et dense. Versailles s'accroît du quartier des Près, qui remplace l'étang de Clagny. En 1773, d'Angevilliers est nommé directeur des Bâtiments et impose une administration rigoureuse dont l'outil principal de contrôle est la demande d'un permis de construire, rendue obligatoire à partir de 1779. Les immeubles doivent suivre une composition verticale rigoureuse. Les combles à la Mansart sont interdits et remplacés par un comble droit en pente de 30%. En 1789, Versailles atteint 70 000 habitants et fait partie des principales villes françaises. Vingt-cinq ans plus tard, Versailles n'en comptera plus que 25 000.

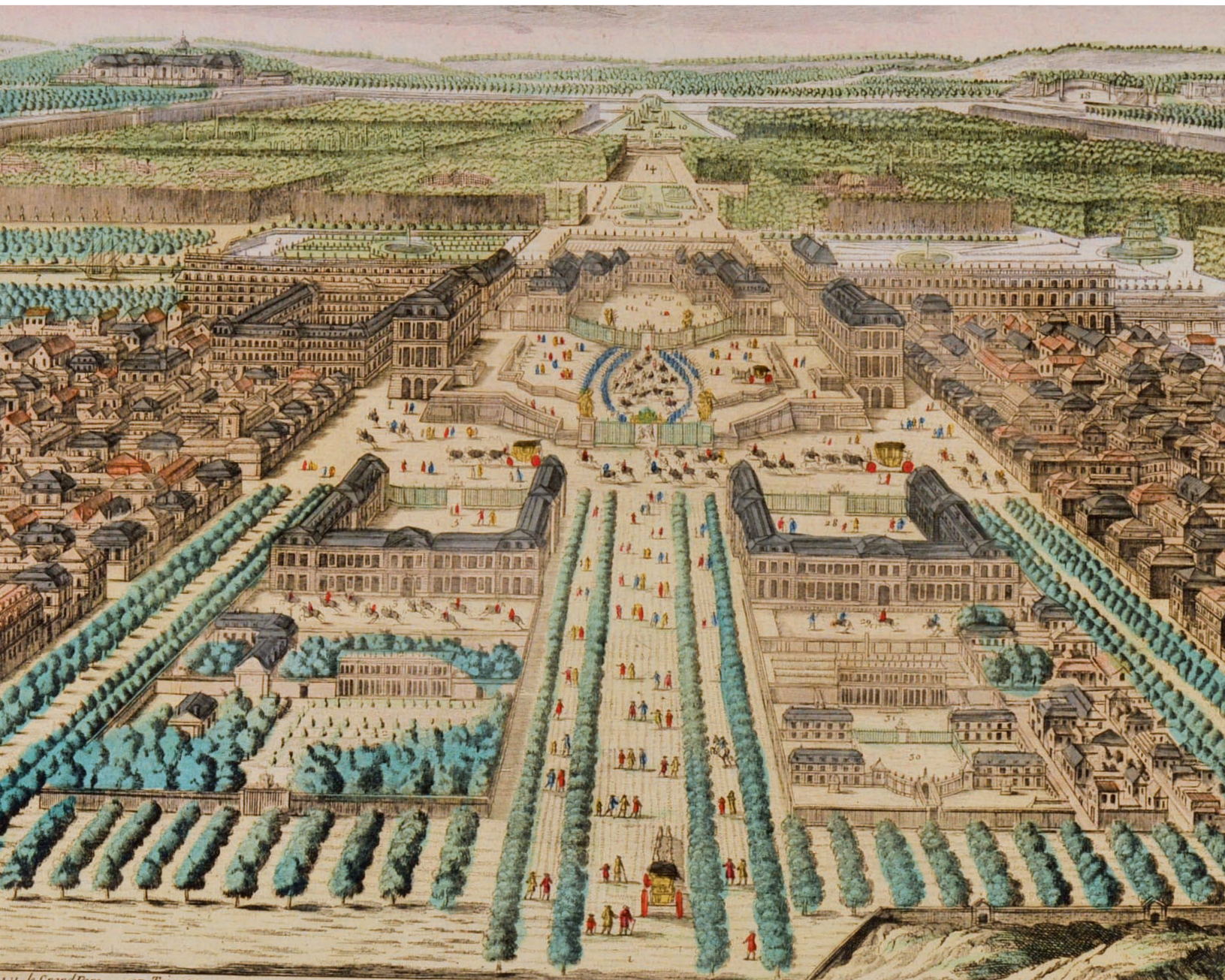
L'arrivée du chemin de fer en 1839 transforme à nouveau la ville, qui va s'étendre au-delà des anciennes limites des octrois. Progressivement sont lotis le parc de Clagny, puis le territoire de Glatigny et le grand Montreuil entre 1890 et 1910. De nouveaux modèles architecturaux apparaissent. C'est le triomphe de la meulière.

À la suite de la Seconde Guerre mondiale, Versailles connaît à nouveau une période d'intense densification. À l'exception de quelques opérations de centre ville (l'opération immobilière de la Petite Place, quelques immeubles dans le quartier Saint-Louis) c'est principalement, une nouvelle fois, à la périphérie que se fait le développement sur les terrains des anciens pépiniéristes dont l'activitéériclité (Grand Siècle, le groupe Vauban, la Roseraie, la résidence Richard Mique, les immeubles du quartier Bernard de Jussieu, Moser). L'histoire urbaine de Versailles se fait donc par conquêtes successives de terrains à des périodes architecturales différentes. Il en résulte une ville au tissu urbain assez hétérogène entre les huit quartiers de la ville.



Quai de Gare, Versailles Rive Gauche





Gravure, Vue générale de la ville de Versailles

# LE PATRIMOINE NATUREL DE VERSAILLES

## 2 730 HECTARES DE SUPERFICIE

dont 1 277 ha d'espaces verts et de forêts soit 350 ha de forêts domaniales et 927 ha d'espaces verts (squares, jardins, terrains de sport, cimetières et parc du Château), 460 ha de terrains affectés à la Défense nationale (Satory), 994 ha de zones urbaines. Versailles dispose d'un patrimoine naturel unique qu'il est crucial de préserver et de valoriser.

Les Espaces verts représentent 89 ha composés de :

- 13,1 ha de squares, jardins, mails et parcs
- 40 potagers dans les écoles
- 35,5 ha d'espaces verts ponctuant la voirie
- 4 potagers dans les crèches et multi-accueil
- 20,5 ha : 3 parcs forestiers et le parc Balbi (2,5 ha)
- 18,5 ha répartis sur les 4 cimetières
- 328 aires de jeux / 1 213 bancs / 706 corbeilles
- 1,68 ha de massifs fleuris répartis sur 66 points de fleurissement
- 1,26 ha de jardins familiaux et partagés
- 83 agents de la direction des Espaces verts travaillent au quotidien à l'embellissement du cadre de vie



Les Manèges



Parc Balbi



Parterre fleuri de narcisses, avenue de Paris

**167 m<sup>2</sup>** D'ESPACES VERTS PAR  
HABITANT

**1** ARBRE POUR **4** HABITANTS

**16 800 m<sup>2</sup>** DE MASSIFS FLEURIS

**120 km** D'ITINÉRAIRES CYCLABLES

**20 km** DE CEINTURE VERTE

**6** JARDINS PARTAGÉS SUR 4850 m<sup>2</sup>

**438** PARCELLES DE JARDINS FAMILIAUX  
SUR 7790 m<sup>2</sup>



Jardin Richaud



Aire de jeux du Parc de Bonne Aventure

# UN PATRIMOINE ARBORÉ REMARQUABLE

19800 arbres sont implantés sur l'espace public versaillais, un atout remarquable pour le cadre de vie des habitants.

La taille architecturée de ces arbres est réalisée une fois par an en harmonie avec les gabarits des alignements du Château. Les pousses de l'année passée qui sont coupées, sont fines et de petite taille. Un matériau parfait pour servir de paillage ou en tant que matière carbonée dite matière sèche pour le compost. Marqueur historique d'importance, ce patrimoine d'arbres, dont près de 45% sont composés de tilleuls et 32% de platanes, souffre des atteintes communes au végétal en ville.

Pour le préserver au mieux, Versailles a signé en 2005 la Charte européenne de l'arbre d'agrément élaborée par la Société française d'arboriculture et s'est engagé en 2021 dans un « Plan Arbres ». Il peut être considéré comme une boîte à outils mise en place par l'équipe municipale pour anticiper deux effets : la prise en compte de la population sur la valeur de la nature en ville et le dérèglement climatique qui impacte le cycle de vie des arbres. Le « Plan Arbre » a fait l'objet d'une présentation à l'ensemble des Conseils de Quartier de Versailles.

**19800** arbres implantés sur l'espace public

**36 km** de voiries plantées

**20.5 Ha** de parcs boisés

**8 000** arbres d'alignement

**39** espèces d'arbres

**2014** : Label ÉcoJardin pour les arbres d'alignement

**2004** : Prix national de l'arbre

**1** technicien responsable du patrimoine arboré



*Parc de Bonne Aventure*



*Alignement de platanes, avenue de Saint-Cloud*



*Alignement de platanes, avenue de Paris*



*Alignement d'acer campestris, avenue de la Maye*



*Création de l'allée Le Nôtre 460 chênes pédonculés (Quercus robur)*



*Alignement de tilleuls, boulevard de la Reine*

# UN ENGAGEMENT FORT EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

Versailles, Ville-Nature œuvre à son échelle pour préserver au mieux la biodiversité de son territoire. À commencer par la mise en place d'inventaires réalisés par l'Association des Naturalistes des Yvelines : oiseaux, insectes, ... sont relevés depuis 2006.

Les jardiniers de la ville recensent les papillons et la flore indigène dans le cadre des protocoles de sciences participatives Propage et Florilège portés par le Muséum National d'Histoire Naturelle depuis 2013.

Le protocole Mission Hérisson est également mis en place au Cimetière des Gonards dans le cadre de l'étude « Cimetières Vivants » pilotée par l'Agence Régionale de la Biodiversité depuis 2019.

L'éducation à l'environnement remporte un vif succès auprès des différents publics (crèches, écoles maternelles, primaires, centres de loisirs et maisons de quartier). Chaque année, ce sont plus de 1 800 élèves répartis dans 84 classes qui peuvent suivre des animations menées par les 3 écojardiniers de la ville dans les potagers bio créés pour l'occasion, mais également des animations sur le compostage des déchets, la faune et la flore, des visites du Potager du Roi, plateforme de compostage, Orangerie du Château, etc.

Depuis septembre 2021, la Ville a créé un poste de chargée de biodiversité et écologie urbaine pour consolider ces actions et déployer une politique « biodiversité » ambitieuse. Ainsi, des actualités sont régulièrement postées sur la page « Biodiversité » du site internet de la Ville. Des visites sont également proposées pour les administrés et les agents de la ville dont des initiations aux protocoles de sciences participatives grand public.



Tircis, Passage de l'Abbé Picard



Orchidée, *Orphys scolopax*, cimetière des Gonards



Hôtel à insectes

# LE VIVANT DANS LA VILLE AU CŒUR DU PROJET URBAIN

Au cœur du projet urbain de la Ville de Versailles figure la volonté de préserver et de valoriser un patrimoine naturel exceptionnel. Cette place essentielle donnée à la nature se décline en 3 types d'action.

## 1

### **Le recours systématique au « zéro phyto » :**

Le danger que représente pour la santé l'usage en grande quantité des produits phytosanitaires est prouvé. La ville est donc au zéro phyto sur l'ensemble des parcs, jardins et voiries à partir de 2006.

Les cimetières sont gérés sans pesticides chimiques depuis 2009 et les 9 terrains de jeux n'utilisent plus de désherbants chimiques à leurs abords depuis 2013. Quelques traitements fongicides sont réalisés sur le terrain d'honneur.

Cinq terrains synthétiques ont été aménagés, réduisant de ce fait, l'usage des pesticides.

## 2

### **La création de nouveaux espaces verts dans tous les projets d'urbanisme importants :**

Depuis 2019, 5 nouveaux jardins ont été créés, 3 entrées de ville ont été réaménagées et les cours d'école sont peu à peu transformées en cours « oasis » dont l'objectif est de créer des espaces rafraîchis, plus agréables à vivre au quotidien et mieux partagés par tous grâce à des espaces désimperméabilisés. **À Versailles, les jardins ont un réel droit de cité.**

## 3

**La valorisation des jardins, outil d'éducation et de sociabilité :** la Ville de Versailles est dépositaire d'une longue tradition de jardins ouvriers, lieux de convivialité autant que de production. Dans cet esprit, de « sociabilisation » par la nature, la Ville de Versailles développe une action de formation dans les écoles primaires et maternelles.



## UNE TRAME NOIRE A VERSAILLES

Le dernier bilan de l'Observatoire National de la Biodiversité - ONB estime que près de 85 % du territoire national subit des pressions dues à la pollution lumineuse. Il est donc indispensable de s'engager véritablement dans la prise en compte de cet enjeu.

On considère qu'environ 30% des vertébrés et 65% des invertébrés vivent la nuit totalement ou partiellement. Ils sont donc directement impactés par la pollution lumineuse.

En France, 95% des 5000 espèces de papillons sont des papillons de nuit.

A Versailles, des expérimentations sont menées sur l'intensité et la couleur de l'éclairage dans une dynamique de meilleure prise en compte de la biodiversité dans un quartier pilote. Diverses réunions ainsi qu'une déambulation nocturne ont permis de récolter les ressentis des représentants du Conseil de Quartier et d'affiner les changements qui seront opérés dans ce quartier.

A terme, la Ville espère étendre ces expérimentations à d'autres quartiers.

Durant l'été 2022 va être mis en place le protocole de suivi des lépidoptères nocturnes par piège photographique LEPINOC, créé par l'association Noé, dans le cimetière des Gonards.



*Lampadaires à leds, rue Nepveu*



*Plateau d'un lampadaire à leds*



## LES CIMETIÈRES, LIEUX DE VIE

Afin de faire des cimetières des espaces propices à la biodiversité, diverses actions ont été mises en œuvre : ils sont revégétalisés par des plantations d'arbres en alignement et dans les cantons, profitent de la création de massifs fleuris composés en majorité de vivaces et de prairies naturelles et fleuries fauchées tardivement. Les trottoirs sont déminéralisés au profit de pelouse. Plus simple à entretenir : un simple coup de tondeuse suffit, là où il était nécessaire de désherber. Les trottoirs offrent un refuge bienvenu à la biodiversité et récupèrent les eaux de pluie.

Sur les hauteurs du cimetière des Gonards, une zone technique est dédiée au dépôt du matériel de l'équipe de jardiniers. C'est dans cet espace, fermé au public, qu'une mare a été créée d'une surface de plus de 90m<sup>2</sup> et d'une profondeur moyenne de 0.8m. Les jardiniers des cimetières ont installé des plantes aquatiques et de berges : iris, populage des marais, sagittaire, prêles... dont le développement progressif sera laissé libre.

Créée sur une bâche, la mare a profité des jours de pluie pour se remplir. Afin de lui faciliter l'accès, des passages à petite faune ont été découpés dans le grillage délimitant la zone technique.

A terme, la Ville espère la venue (et l'installation !) d'amphibiens, d'oiseaux d'eau tels que poules d'eau, foulques, canards colvert, ... ou d'animaux de passage venant se désaltérer comme le hérisson, déjà présent au cimetière.

En 2019 et jusqu'en 2023, le cimetière des Gonards, emblématique par son caractère paysager, a rejoint 44 autres cimetières d'Île-de-France dans l'étude « Cimetières Vivants » menée par l'Agence Régionale de la Biodiversité avec l'appui de partenaires techniques dont le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien, l'Office pour les insectes et leur environnement et la Ligue de Protection des Oiseaux.

Basée sur la mise en place de protocoles de sciences participatives portant sur différents groupes d'espèces de faune et flore, l'étude a livré ses premiers résultats pour l'année 2020 (encadré vert ci-contre).

7 espèces de chauves-souris ont été recensées :

- Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*)
- Pipistrelle de Kuhl (*Pipistrellus kuhlii*)
- Pipistrelle de Nathusius (*Pipistrellus nathusii*)
- Noctule commune (*Nyctalus noctula*)
- Noctule de Leisler (*Nyctalus leisleri*)
- Sérotine commune (*Eptesicus serotinus*)
- Oreillard gris (*Plecotus austriacus*)

Une bonne nouvelle puisque près d'un tiers de ces espèces protégées est menacé d'extinction en Île-de-France.

Et côté flore, ce sont 103 espèces qui ont été relevées dans les zones étudiées dont l'Ophrys abeille (*Ophrys apifera*), bien au-dessus de la moyenne des 45 cimetières située à 84 espèces.



Passage à petite faune

# LA VALORISATION DES ACTEURS SOCIAUX

Chaque année, la direction des Espaces Verts accueille une quinzaine de stagiaires (de la 3<sup>e</sup> au Bac pro, jusqu'à la licence professionnelle). 3 apprentis travaillent pendant deux ans au service des jardiniers.

Elle fait également appel à une entreprise d'insertion (Chantier Yvelines) pour renforcer ses équipes de jardiniers pendant les périodes difficiles. Ce sont ainsi plus de 10 personnes qui sont employées par les services techniques pendant plus de 5 mois. Certaines ont ensuite la chance de rejoindre les équipes de façon permanente.

- *Bio-Yvelines Services* gère la plateforme de compostage et emploie du personnel en insertion.
- Ponctuellement nous accueillons des personnes effectuant des Travaux d'Intérêts Généraux, en partenariat avec le Tribunal de Grande Instance.
- Dans le quartier de Montreuil : Extension de 54m<sup>2</sup> du jardin partagé Sévigné-Charcot en espace d'agrément.
- Partenariat avec l'Institut Supérieur de l'Environnement avec l'accompagnement des projets tuteurés d'étudiants en BTSA Gestion et Protection de la Nature, en Bachelor en Environnement, en Bachelor 3 Chargé d'Affaires Environnement et en Mastère Biodiversité et Génie écologique.
- Travail avec les gestionnaires non municipaux du territoire versaillais : le Potager du Roi, le Château de Versailles et le Domaine de Madame Elisabeth par le biais d'un groupe de travail et de surveillance sur les maladies du buis.



Relevé des vers de terre par les étudiants en BTSA « Gestion et Protection de la Nature » au parc Balbi

# LES JARDINS FAMILIAUX ET LES JARDINS PARTAGÉS

Quatre associations gèrent les 7 790 m<sup>2</sup> de jardins familiaux répartis sur 438 parcelles de 100 à 400 m<sup>2</sup> :

- L'Union Potagère avec 192 parcelles de 150 m<sup>2</sup>.
- Les jardins familiaux des Petits-Bois : 148 parcelles de 100 m<sup>2</sup>.
- Les jardins familiaux de la Quintinie : 83 parcelles de 200 m<sup>2</sup> environ.
- Les jardins Sévigné-Charcot : 15 parcelles de 50m<sup>2</sup> environ.

Ces jardins sont situés à proximité de la pièce d'eau des Suisses et dans les quartiers de logements sociaux de Bernard de Jussieu et Moser et participent à l'embellissement du cadre de vie et du partage des savoirs.

Six jardins partagés sur 4150m<sup>2</sup> sont gérés par des associations tels que *Le jardin du Partage*.



Les Jardins Sévigné-Charcot labellisés Ecojardin

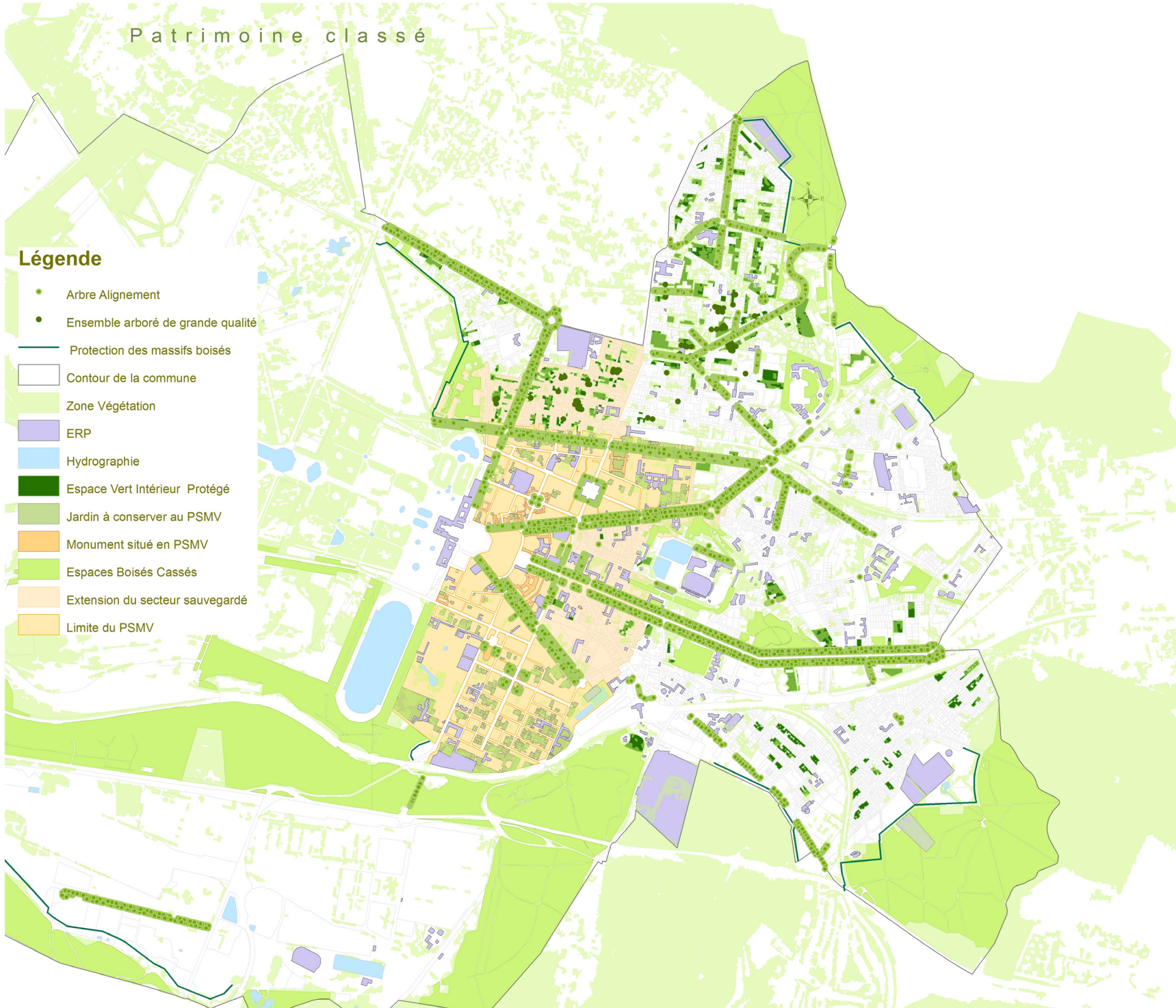


Jardins Familiaux B. de Jussieu, classé Jardin Remarquable en 2015

# Patrimoine classé

## Légende

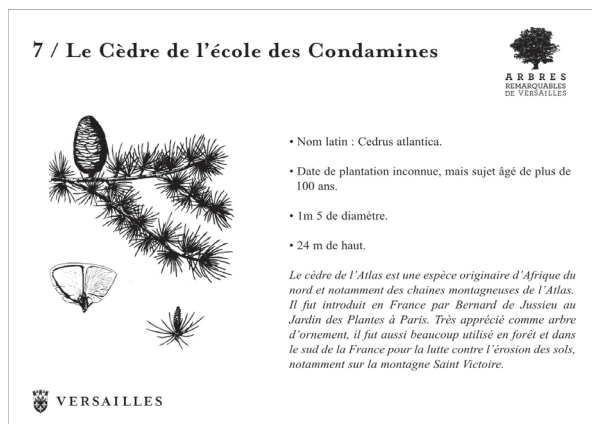
- Arbre Alignement
- Ensemble arboré de grande qualité
- Protection des massifs boisés
- Contour de la commune
- Zone Végétation
- ERP
- Hydrographie
- Espace Vert Interieur Protégé
- Jardin à conserver au PSMV
- Monument situé en PSMV
- Espaces Boisés Cassés
- Extension du secteur sauvegardé
- Limite du PSMV



# LA PROTECTION DES ESPACES VERTS DANS UN CADRE RÉGLEMENTAIRE

## LA VILLE A SU PRÉSERVER SES ESPACES VERTS PRIVÉS ET PUBLICS EN LES INTÉGRANT AU PLAN LOCAL D'URBANISME

- La ville est entourée de forêts domaniales (340 ha) inventoriées en Zones Naturelles d'Intérêt Faunistiques et Floristiques.
- 4 000 arbres sont protégés dans le secteur sauvegardé, les Espaces Boisés Classés (450 ha) et les Espaces Verts d'Intérêt Paysager (E.V.I.P).
- Des arbres remarquables ont pu être identifiés et classés : pour les mettre en valeur et les faire connaître des panneaux ont été créés et implantés.
- Le Plan de sauvegarde et de Mise en Valeur (P.S.M.V) indique que les abattages sont soumis à autorisation de l'Architecte des Bâtiments de France. Le PSMV couvre 240 ha.
- La Zone N (Naturelle et forestière) du P.L.U. (1270 ha) empêche toute modification de la destination forestière ou boisée, et du parc du Château.
- Les E.V.I.P sont sous le contrôle du Maire et représentent 18 ha dont 3,1% en gestion communale. 45 sujets sont situés dans des propriétés privées.
- En septembre 2007, le barème des arbres est voté en Conseil municipal : chaque arbre a une valeur financière en fonction de son âge, essence, impact paysager, appartenance ou non au secteur sauvegardé et du type de blessure. C'est ainsi que les entreprises travaillant à proximité des arbres doivent les protéger au risque de devoir de fortes sommes d'argent en cas de dommages. Un nouveau barème des arbres créé par *Plante et Cité* sera appliqué dès le 2<sup>e</sup> semestre 2022.
- Depuis 2018, dans le plan local d'urbanisme, il est obligatoire d'avoir au moins 25% de pleine-terre lors de nouvelles constructions.



Arbre remarquable de l'École des Condamines

# CADRE DE VIE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

## ESPRIT JARDIN

Cette fête accueille chaque année au printemps plus de 20 000 personnes sur la place de la cathédrale Saint Louis. C'est un moment privilégié où plus de 20 jardiniers créent un jardin éphémère et accueillent pendant deux jours les passionnés de jardin. La création d'un stand permet de faire travailler les enfants qui réalisent des activités de jardinage. Moments d'échanges importants, les riverains et les jardiniers de la Ville peuvent ainsi expliquer la démarche de gestion durable des espaces verts.



*Le jardin éphémère créé par les jardiniers de la Ville*



*Exposants rue du Maréchal Joffre*

# DES MODES DE DÉPLACEMENT DOUX

Le développement de l'usage du vélo, lequel redevient un mode de locomotion à part entière et représente aujourd'hui un enjeu majeur de la politique des déplacements de la Ville de Versailles.

- **1** schéma directeur des circulations douces depuis 2004
- **120 km** d'itinéraires cyclables
- **79 km** de voies en zone 30
- **53,8 km** d'aménagements cyclables
- **3,5 km** de voies en zone de rencontre
- **1818** emplacements de vélos
- **16** arceaux vélos par 1000 habitants

Part des véhicules électriques ou hybrides :

- **17** berlines hybrides et **8** électriques
- **19** fourgonnettes électriques
- **7** utilitaires électriques  
(soit 24% de la flotte de véhicules légers)
- **13** deux-roues motorisés électriques  
(soit 48% de la flotte de deux-roues motorisés)
- **29** vélos à assistance électrique (VAE)

À la Direction des Espaces Verts :

- **1** véhicule hybride
- **3** véhicules électriques
- **4** vélos électriques
- **2** vélos



Piste cyclable, avenue de Paris

# LA VALORISATION DES DÉCHETS VERTS : RAMASSAGE DE FEUILLES ET DÉCHETS DE TONTE ET D'ÉLAGAGE

Dans les parcs et jardins, les feuilles ne sont plus ramassées, mais seulement soufflées au pied des massifs arbustifs, afin de composer une couche d'humus (exceptés pour les marronniers atteints de la maladie de la Mineuse et de certains rosiers).

Pour des raisons de sécurité, sur les avenues, les feuilles sont soit soufflées soit aspirées à l'aide de matériels respectueux des normes sonores.

Les feuilles (500 tonnes/an) sont ensuite stockées puis transportées vers la plateforme de compostage d'une entreprise Versaillesaise en insertion (Bio-Yvelines service).

Concernant les déchets de tonte, ils ont tendance à diminuer (arrêt des engrais chimiques, hauteur de tonte de 8cm et tonte mulching sur les grandes avenues et dans les parcs) mais sont d'environ 300 tonnes/an.

La direction des Espaces verts rachète la valorisation de ses déchets verts sous forme de compost (80 tonnes/an) et réalise son propre compost au cimetière des Gonards.

Chaque potager bio dans les écoles, maisons de quartier etc... a son propre composteur. Le compost est utilisé lors des créations de massifs fleuris et arbustifs ou en apport comme amendement organique dans ces mêmes massifs (plus aucun engrais de synthèse n'est utilisé depuis 2003).

La Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc donne gratuitement des composteurs aux riverains soucieux de diminuer leur quantité de déchets : en 2021, 501 composteurs ont été distribués.



École Pierre Corneille



Ramassage des feuilles mortes



Ramassage des feuilles d'automne



## LA GESTION DURABLE DE L'EAU

Les arrêtés préfectoraux d'interdiction ou de restriction d'utilisation de l'eau potable sont fréquents depuis 2003, c'est pourquoi une réflexion transversale a été menée avec le service de l'assainissement qui dispose d'une régie importante et d'une très bonne connaissance du réseau hydrographique. Les archives historiques (nombreuses cartes) et documents photographiques nous ont également aidés dans cette nouvelle approche.

La Ville de Versailles a créé depuis 9 ans des bâches de rétention d'eau. Les eaux de source infiltrées dans le sol se retrouvaient canalisées vers les égouts et partaient ensuite en traitement dans les usines des eaux avec un coût financier important. Aujourd'hui ces eaux souterraines sont canalisées dans des bâches enterrées en polyéthylène de 8 à 22m<sup>3</sup> chacune et un camion citerne pompe régulièrement dans celles-ci pour ensuite arroser les jeunes plantations d'arbres, nettoyer les trottoirs ou encore curer les réseaux d'assainissement. Le trop plein des bâches repart aux égouts.

Ce sont donc 150 m<sup>3</sup>/jour qui peuvent être puisés sur les 9 bâches réparties sur l'ensemble de la ville.



*Bâche de rétention d'eau souterraine, avenue de Paris*



*Pompage, stade de Porchefontaine*

# CRÉATION DE LIAISONS VERTES : RESPECT DE LA BIODIVERSITÉ



*Le chemin des mulets*

## LA CEINTURE VERTE

Elle traverse des milieux divers avec une variété d'habitats qui favorise la biodiversité tant floristique que faunistique. La Ville a souhaité valoriser cette singularité naturelle unique qui entoure Versailles. Une fois achevée, la Ceinture Verte offrira en plus 3 000m<sup>2</sup> d'espaces naturels urbains et 40 000m<sup>2</sup> d'espaces naturels forestiers réhabilités. Trouver des conditions d'aménagement et de gestion appropriées et pérennes de tous ces espaces sera un des objectifs postérieurs à l'opération mais non moins importants vis-à-vis de ceux précédemment cités. Cette opération dont la Ville est le maître d'ouvrage implique de nombreux partenaires dont la Région (service biodiversité et circulations douces), le Département (service environnemental ENS et service voirie), l'Office National des Eaux et Forêts, le Château de Versailles et l'État.

L'objectif global est d'établir un corridor écologique urbain avec les autres entités naturelles pour participer à l'arc majeur de la biodiversité en Île-de-France. Préserver l'environnement pour améliorer le cadre de vie, notamment en luttant contre la perte de biodiversité urbaine, tel est le fil rouge de la manœuvre qui a débuté en 2010. L'opération consiste en une mise en relation d'espaces naturels péri-urbains (Pièce d'eau des Suisses, potagers familiaux, allées plantées, parc Balbi, Potager du Roi...) avec le bois de Satory. Il s'agit de restaurer une continuité favorable à la circulation douce et atténuant la fragmentation de l'espace naturel.



*Aménagement paysager de l'avenue de l'Europe*

## UNE LIAISON PAYSAGÈRE ENTRE DEUX QUARTIERS : LA CRÉATION DE L'AVENUE DE L'EUROPE

Plantée de glédistsias, d'amélanchiers et ponctuée de graminées, cette liaison verte permet aux cyclistes comme aux piétons de traverser la ville et rejoindre les gares rive droite ou rive gauche.

## LES PASSAGES : RENOUER AVEC UN HÉRITAGE URBAIN

Versailles s'est originellement constituée d'îlots urbains très longs et imposants, qui ont rapidement posé des problèmes de circulation pour leurs habitants. Les rares axes étaient rapidement saturés, mal entretenus et particulièrement dangereux du fait des nombreux véhicules qui y circulaient (les trottoirs n'apparaissent qu'à la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle à Versailles). Des initiatives privées ont alors créé au fil du temps une série de passages afin de pallier à ce problème : des particuliers détenant des parcelles urbaines ont compris l'intérêt qu'ils avaient à créer des rues ou des points de passage au milieu de celles-ci, ce qui leur permettait d'augmenter le nombre de façades des immeubles en leur possession. Ces passages offraient de nombreux avantages aux riverains : ils étaient interdits aux véhicules hippomobiles et pouvaient être aisément gardés. Renouant avec cette tradition, le projet urbain de la Ville depuis 2008 mise sur l'ouverture de nouveaux passages pour dynamiser la vie de quartier et faciliter les déplacements des piétons. Plusieurs projets ont déjà vu le jour, d'autres étant en voie de réalisation. Ces projets, peu coûteux demandent, en revanche, souvent des négociations complexes avec les propriétaires de terrains. La Ville a notamment mis à profit les modifications induites par le plan armée 2000 pour en négocier certains. Ces passages sont créateurs d'activités, d'animation et de fréquentation. Leur principal avantage n'a pas perdu sa pertinence : en évitant d'avoir à contourner des pâtés de maison imposants, ils contribuent ainsi directement à diminuer l'utilisation des transports motorisés en limitant les délais de déplacement pédestres.



*Passage Alexis Toqueville*



*Passage de l'Abbé Picard*



*Passage des Étangs Gobert*

## EN OUVRANT LA TRAVERSÉE DE L'ANCIEN HÔPITAL RICHAUD

Deux voies longent le quadrilatère historique de l'hôpital dans le prolongement de la nouvelle enseigne du passage Duplessis, c'est tout un environnement urbain qui se trouve requalifié.

C'est dans le même esprit que le passage créé entre la rue de la Chancellerie et le jardin des Récollets est prioritairement destiné à valoriser les commerces du quartier Saint-Louis en incitant les touristes à découvrir notamment le Potager du roi, les carrés Saint-Louis et la salle du Serment du Jeu de Paume. Autres réalisations significatives, la réalisation, le long du lycée La Bruyère, du passage de l'Abbé Picard qui permet directement l'accès à la piscine Montbauron à partir de l'avenue de Paris et surtout l'ouverture d'un itinéraire piétons entre le quartier Saint-Louis et la gare des Chantiers, le long des Étangs Gobert.



*Passage de la Cour des Senteurs*



*Passage du square des Francine vers Chantiers*



*Passage de l'Hopital Royal Richaud*

## LES PASSAGES : DÉSENCLAVER LES QUARTIERS

Le passage entre la rue Édouard Charton et la place Raymond Poincaré est une demande ancienne des habitants du quartier Saint-Louis et des Chantiers qui n'avait jamais pu voir le jour du fait du blocage du propriétaire des terrains, le syndicat des eaux de la société Aquavesc. La nouvelle municipalité a obtenu cette ouverture moyennant des engagements sur la sécurité des installations (grillages et vidéo-surveillance). Le passage est rouvert depuis l'hiver 2014. Cette ouverture est la première d'une coopération entre la Ville et Aquavesc pour valoriser ces lieux comme espaces pédagogiques sur l'histoire des eaux à Versailles.



*Passage des Étangs Gobert*



*Passage de la Place des Francines vers la gare des Chantiers*

# LE PASSAGE ENTRE LA RUE DE LA CHANCELLERIE ET LE JARDIN DES RÉCOLLETS

Il représente l'aboutissement d'une négociation de la Ville avec le ministère de la Défense dans le cadre des compensations liées aux départs d'unités. Cette négociation a permis à la Ville d'acheter une petite parcelle de terrain pour créer ce nouveau passage qui est destiné à valoriser les commerces du quartier Saint-Louis en incitant les touristes à découvrir notamment le Potager du Roi, les carrés Saint-Louis et la salle du Jeu de Paume.



Passage de la Cour des Senteurs vers le quartier Saint-Louis



# UN FLEURISSEMENT DURABLE



Massif de la Cour d'Honneur, Hôtel de Ville



Rond-point Paul Weil

La direction des Espaces Verts s'est engagée depuis de nombreuses années dans la mise en oeuvre du développement durable grâce à de nombreuses réalisations concrètes telles que le mulchage, le zéro phyto, la gestion durable de l'eau, l'utilisation de véhicules propres (électriques et vélos), l'utilisation de plantes vivaces, le choix de végétaux résistants à la sécheresse, le recours à des stagiaires, apprentis et agents en entreprise d'insertion.

L'ensemble des massifs arbustifs est mulché à partir de copeaux de bois issus de l'élagage de nos arbres.

Il en va de même des massifs fleuris qui sont mulchés à partir de nos copeaux de bois issus de feuillus ou de cosses de sarrasin.



Place Saint-Symphorien



L'utilisation de plantes vivaces, représentant environ 80% du volume des massifs fleuris, évite d'acheter d'importantes quantités de plantes. Un investissement important est réalisé depuis 12 ans pour l'achat de bulbes (narcisses) dont la floraison s'échelonne pendant un mois. Ces bulbes restent ainsi en terre pour une durée d'environ 13 ans.

Les bulbes des autres massifs fleuris seront arrachés puis redistribués aux écojardiniers pour les planter à l'automne avec les enfants des écoles ou redistribués aux riverains lors de la journée portes ouvertes du centre horticole en juin. Certains pourront venir compléter les 300 000 bulbes des 3 grandes avenues menant au Château.



Porte verte



Avenue de Paris

## LE FLEURISSEMENT DE LA VILLE A ÉVOLUÉ D'UN STYLE CLASSIQUE AVANT 2002 VERS UN STYLE 'NOUVEAU FLEURISSEMENT', PUIS VERS UN FLEURISSEMENT DURABLE DÈS 2004

Pour les jardiniers, ces changements de conception du fleurissement ont été accompagnés par des formations d'une durée de 4 à 5 jours échelonnés sur plusieurs années : c'est ainsi que l'ensemble des jardiniers a suivi ces formations.

Le responsable du fleurissement a à cœur de composer des massifs offrant une grande diversité de vivaces dont le fleurissement s'étalera sur l'année. Les massifs créés ont une durée de vie estimée entre 7 et 10 ans.

Un travail collaboratif a été mis en place avec les jardiniers qui ont la possibilité de proposer les nouveaux aménagements de certains massifs de leur secteur.

Les plantes sont choisies pour leur aspect esthétique (couleur, forme de la fleur et du feuillage, volume apporté par la composition) ainsi que pour leur intérêt écologique : plantes mellifères et nectarifères sont donc privilégiées.

**16 800m<sup>2</sup>** de massifs fleuris  
répartis sur **67** sites

**15 000** plantes vivaces

**45 000** plantes annuelles

**54 000** plantes bisannuelles

**58 000** bulbes

**300 000** bulbes naturalisés

**720** chrysanthèmes

**317** sapins de Noël

**1** fête des plantes : Esprit Jardin  
(20 000 personnes)

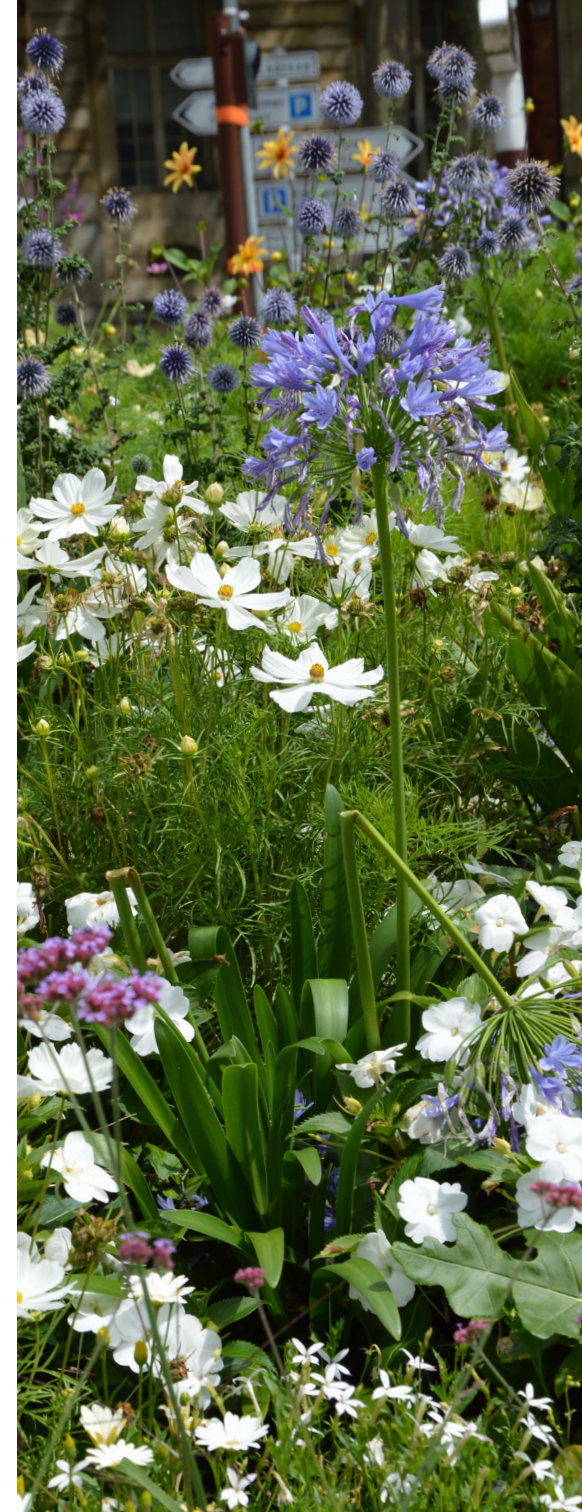
**30** jours de théâtre et musique  
dans les jardins

**129** caisses d'orangerie

**90** points de fleurissement hors-sol

**50** espèces arbustives

**100** décorations florales



# UN FLEURISSEMENT À BASE DE PLANTES VIVACES, RÉHAUSSÉ D'ANNUELLES, BISANNUELLES ET BULBES :

Bien que la direction des Espaces verts soit à budget constant depuis 2002, le coût du fleurissement n'est que de 3,30€/habitant par an, soit l'équivalent de 3 baguettes de pain. C'est principalement grâce aux économies d'eau et à l'introduction de plantes vivaces que nous avons pu quintupler nos surfaces fleuries.



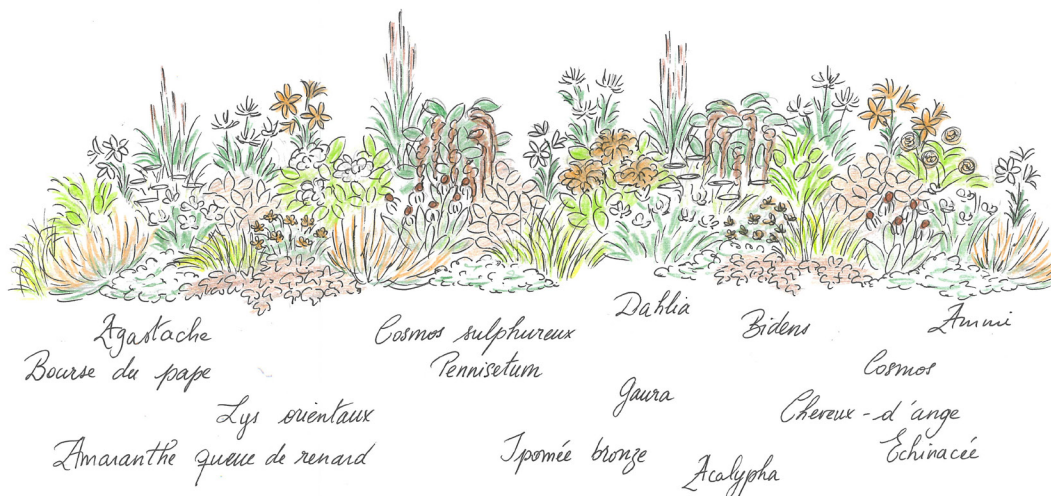
Massif de la Cour d'Honneur, Hôtel de Ville



Plantation place Saint-Symphorien



Rond-point Saint-Nicolas



Esquisse du fleurissement estival 2022, rond-point des Grands-Chênes



*Décorations de Noël, Hôtel de Ville*



*Décorations de Noël, rue Clémenceau*

Les décorations de Noël sont désormais principalement basées sur des jeux de lumière et la mise en place d'une décoration sobre dans les lieux accueillant des touristes et commerçants.



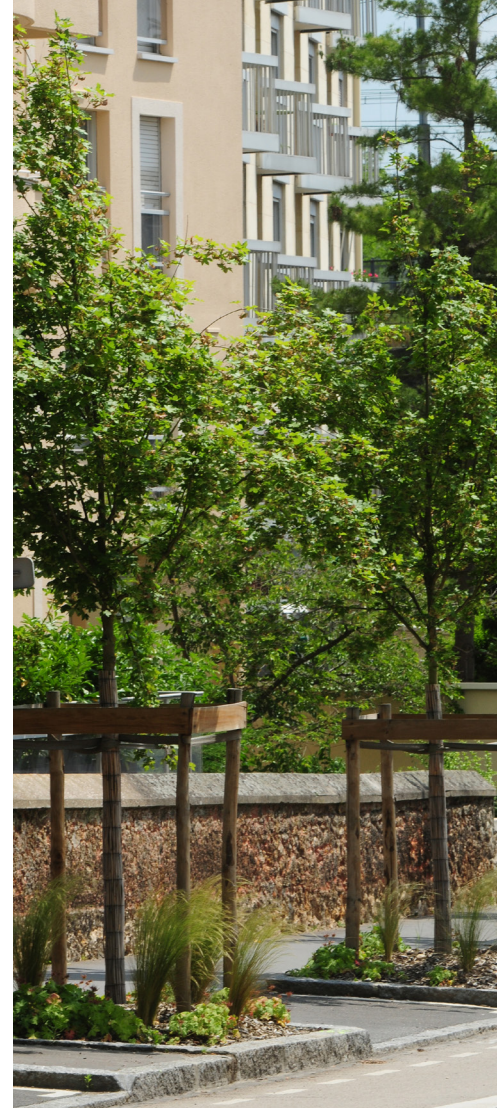
*Massifs de la Cour d'Honneur, Hôtel de Ville*

Les plantations d'alignement d'arbre telles les poiriers Chanticleer, Paulownias, Magnolia kobus et Liriodendron agrémentent nos avenues.

Des arbres aux floraisons remarquables tels les 30 cerisiers du Japon offerts il y a 20 ans par l'Ambassade du Japon ornent l'ensemble des parcs de la ville.

Le fleurissement arbustif est complémentaire du fleurissement des massifs floraux. Le choix des essences arbustives dépend de leur résistance au gel, à la sécheresse, à la couleur de leur feuillage en automne et de leur floraison, de leur écorce et de leur fructification.

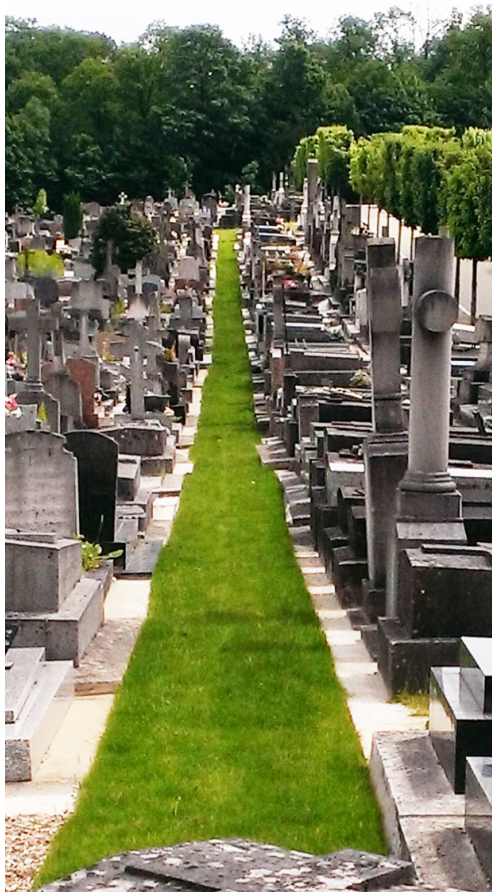
Ce sont plus de 500 espèces qui ornent nos massifs, valorisant ainsi la biodiversité.



*Plantations d'arbres, avenue de Porchefontaine*

Une attention particulière est donnée pour les pieds d'arbres récemment plantés. Enfin, ce sont plus de 100 décorations florales qui agrémentent les bâtiments recevant du public et qui sont toutes réalisées par un jardinier décorateur de la ville.

# L'EMBELLISSEMENT DES CIMETIÈRES PAR LEUR FLEURISSEMENT ET LEUR AMÉNAGEMENT PAYSAGER A ÉTÉ DÉVELOPPÉ CES 10 DERNIÈRES ANNÉES



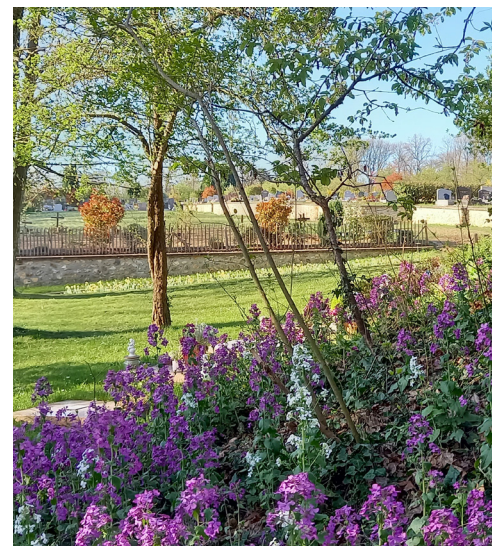
Allée engazonnée cimetière des Gonards



Jardin d'accueil du cimetière des Gonards



Cimetière des Gonards



Cimetière des Gonards

# L'EMBELLISSEMENT DU CADRE DE VIE DES VERSAILLAIS : L'ESTHÉTIQUE URBAINE

La Ville de Versailles a créé son secteur sauvegardé il y a 35 ans, composé aujourd'hui de 250 hectares. L'objectif de ce secteur est de conserver une authenticité et une unité à la ville. C'est le plus grand secteur sauvegardé de France où les avis des architectes des Bâtiments de France et des Monuments historiques sont requis pour tous les permis de construire et d'aménager.

## UN RÈGLEMENT STRICT DES PUBLICITÉS

**Les Zones de Publicités Restreintes (Z.P.R.) sont également un des moyens de protection de l'aménagement urbain.**

**Il existe 4 types de Zones de Publicités Restreintes:**

La **Z.P.R.1** correspond au secteur sauvegardé, où les panneaux de publicité sont interdits, sauf au niveau des abris-bus. Les pré-enseignes sont interdites, à de rares exceptions et la publicité lumineuse est proscrite.

La **Z.P.R.2** correspond à la zone de 100 mètres autour des Monuments Historiques ou inscrit à l'Inventaire, (avenues de Paris, de Saint-Cloud, des États-Unis, boulevard de la Reine, les abords de la forêt domaniale de Fausses Reposes...): la publicité est interdite ainsi que les publicités lumineuses, excepté sur 5 portions de voie.

La **Z.P.R.3** correspond à tout le reste de la commune excepté le domaine ferroviaire : la publicité est autorisée selon les règles nationales, avec cependant quelques prescriptions communales : tout élément du paysage (bâti ou non), ne doit pas avoir d'implantation publicitaire.

La **Z.P.R.4** correspond au domaine ferroviaire.



Rue Mademoiselle



7, rue de l'Orangerie

# LE RAVALEMENT DES FAÇADES : AIDER LES VERSAILLAIS À VALORISER LEUR PATRIMOINE

L'embellissement de la ville passe par le ravalement de ses façades. Il s'agit d'une des conditions importantes de l'amélioration de l'esthétique urbaine. La Maison de l'habitat Ancien et le service de l'Urbanisme aident les Versaillais à réhabiliter leur habitat et cherchent à le rendre exemplaire.

La Ville organise ainsi, tous les ans, le prix du ravalement qui récompense les efforts entrepris par les particuliers pour réhabiliter leur patrimoine au sein du secteur sauvegardé et dans les autres quartiers de la Ville. L'évaluation est basée sur des critères spécifiques, allant de la qualité esthétique de l'ouvrage final aux prouesses techniques de la réalisation et à la spectaculaire métamorphose de certaines façades ravalées : « ravalement des façades sur rue : XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup>, XIX<sup>e</sup>, XX<sup>e</sup> en prix de la maçonnerie et prix de la peinture, ravalement des façades sur cour, devantures commerciales, enseignes décoratives commerciales, créations contemporaines ».



Avant



Avant



Avant



Après



Après



Après

# TROMPE-L'OEIL ET ART MURAL : QUAND L'UTILITAIRE DEVIENT PATRIMOINE

La recherche d'élégance, d'esthétique urbaine est un pré-requis du projet urbain de la ville, qui trouve son expression dans l'examen du moindre détail extérieur. Versailles est une ville où le trompe-l'oeil a toujours été présent.

En effet, avant l'ère du marketing et des médias, les métiers d'art et de la décoration étaient directement utilisés pour faire savoir à tous quelle était la puissance d'un pays et de son souverain.

Pour intégrer le mobilier urbain disgracieux dans un environnement historique exceptionnel, la Ville de Versailles a ainsi demandé à l'École d'Art Mural de Versailles de créer avec ses étudiants l'habillage en trompe-l'oeil de 60 armoires électriques.

**Quatre thèmes ont été retenus par la Ville qui reprennent des personnages et des œuvres qui ont marqué Versailles au fil des siècles :**

- Parcs et jardins de Le Nôtre pour l'avenue de Sceaux,
- La musique baroque pour l'avenue de Paris,
- Molière pour l'avenue de Saint-Cloud,
- Les fables de La Fontaine pour le boulevard de la Reine.



*Trompe-l'oeil des Fables de La Fontaine*



*Fresque murale du quartier Bernard de Jussieu par l'artiste Jade Riveira, collectif Quai 36.*





Fresque murale du quartier Bernard de Jussieu par le duo d'artistes Telmo Miel, collectif Quai 36.



Fresque murale du quartier Bernard de Jussieu par l'artiste Waone, collectif Quai 36.

# EMBELLIR LE PAYSAGE URBAIN POUR SERVIR LA DÉMOCRATISATION CULTURELLE

Depuis 2008, les Versillais ont pu découvrir des expositions temporaires de 20 photographies. Ce modèle d'exposition inédit répondait à un double objectif : donner un relief nouveau au triste mur d'enceinte du bâtiment abandonné et mettre en scène des petits événements culturels extérieurs accessibles à tous. Le but est de faire descendre la culture dans la rue et de l'inscrire dans un environnement quotidien, de proximité, hors des enceintes des espaces d'exposition. Le Mois Molière accueille depuis 20 ans 350 spectacles, 11 000 visiteurs pendant le mois de juin dans les parcs et jardins de la Ville.



Exposition photo sur les jardins



Jardin des Étangs Gobert, Mois Molière

## L'ENFOUISSEMENT DES CONTENEURS À VERRE ET DES ORDURES MÉNAGÈRES

- Le recyclage des déchets existe sur notre commune depuis 1999 (papiers, verres, végétaux et produits toxiques)
- Face aux contraintes de manque de place dans les bâtiments historiques, une mise en place de bacs pliables (en secteur sauvegardé) a débuté en 2003
- À Versailles, on compte 293 points d'apport volontaire dont 148 pour le verre, 96 pour le déchet recyclable et 49 pour les ordures ménagères



Conteneurs à verre et ordures ménagères

# CAMPAGNES DE PROPRETÉ

Régulièrement des actions de propreté sont menées afin de sensibiliser les riverains à la propreté. Un médiateur sillonne les rues à vélo afin d'inciter les propriétaires de chiens à ramasser les déjections canines. En 2021, on recense 10 canisites et 55 distributeurs de sacs canins biodégradables. Régulièrement les trottoirs des rues sont nettoyés au jet d'eau (issue des eaux de source) avec l'enlèvement du stationnement, pour les « grands lavages ». Une équipe de 2 agents est dédiée à la suppression des graffitis, qu'ils soient faits sur des bâtiments publics ou privés (avec accord des riverains). Ce sont 1300 m<sup>2</sup> de graffitis publics et privés et 2000 affiches qui ont été enlevés en 2021. Versailles est à l'initiative de la création de l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine dont 210 collectivités sont membres.

**VERSAILLES**  
**PETITS DÉCHETS**  
**GRANDE POLLUTION**

**Stop aux mégots sur la voie publique !**  
Les mégots contiennent de nombreuses matières polluantes (acide cyanhydrique, naphthalène, nicotine, ammoniac, cadmium, arsenic, mercure, plomb...). Jetés par terre et emportés par les eaux, ils se retrouvent dans nos rivières et dans la mer. Un seul mégot pollue 500 litres d'eau et met plus de 10 ans à se dégrader.

AVDU  
Signalez les problèmes de propreté et de voirie sur l'appli Versailles

VERSAILLES.FR

Campagne propreté 2019

## LA PROPRETÉ EN CHIFFRES

LE SERVICE PROPRETÉ URBAINE :

55 agents et 12 agents en réinsertion Chantiers Yvelines



PAR JOUR :



3 tonnes de déchets collectées (dans les 750 corbeilles de rue et dépôts sauvages)

240 km de trottoirs à nettoyer



120 km de rues entretenues

## CHAQUE ANNÉE

1 500 m<sup>2</sup>

de graffitis enlevés

500 tonnes

de feuilles ramassées

5,5 tonnes

de déchets dangereux collectés



350 avertissements envoyés pour des dépôts sauvages de sacs d'ordures ménagères



250 tonnes de déjections canines nettoyées



2500 affichettes/flyers sauvages et affiches retirées (hors périodes électorales)



550 000

sacs canins biodégradables et compostables distribués (via 52 distributeurs)

# LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS

## LES MANÈGES

La place dite « des Manèges », située avenue du Général de Gaulle entre l'Hôtel de Ville et le Château avait besoin d'une cure de jouvence. Ce lieu de passage, situé le long d'un parcours inévitable pour les touristes et les Versaillais provenant de la gare Rive-Gauche, propose depuis le printemps 2019 un nouvel espace paysager et une nouvelle perspective sur la porte de la Maréchalerie.

Pour améliorer la convivialité de ces espaces rendus publics, la Ville de Versailles a également réaménagé l'escalier menant à la Maréchalerie et la promenade haute. L'éclairage a été optimisé par l'utilisation de Leds.



## LES COURS OASIS

Dans le cadre de sa réflexion pour des cours de récréation plus vertes et adaptées à tous les usages, la Ville de Versailles travaille depuis plusieurs années au réaménagement de cours d'école en « cours oasis » : des espaces des espaces rafraîchis, plus agréables au quotidien et mieux partagés par tous dans un contexte de changement climatique important.

### Quelques exemples récents :

- **L'école des Condamines :**

La cour de récréation de l'école élémentaire Les Condamines a été réaménagée en 2021 par la mise en valeur du cèdre vieux de plus de 200 ans, l'installation d'assises naturelles (pierre et bois), de pavés enherbés, d'enrobé clair, de mulch et de nouvelles plantations. 215 m<sup>2</sup> ont également été désimperméabilisés.

- **La crèche Jacques Veslot :**

La cour de récréation de la crèche Jacques Veslot a été réaménagée en 2021. Les enfants profitent d'un jardin enherbé dont les arbres ont été conservés. Un auvent leur permet d'être dehors tout en étant protégé des intempéries.

- **Le multi-accueil Clagny-Glatigny :**

Suite à la réhabilitation du bâtiment, la cour du multi-accueil, d'une surface de 390m<sup>2</sup>, a profité d'un réaménagement en 2020 par de nouvelles plantations et de la création d'un potager en bac.



École des Condamines



Multi-accueil Clagny-Glatigny



Crèche Jacques Veslot

# LES PROJETS EN COURS

## QUARTIER DE SATORY

À proximité immédiate du château et du cœur historique de Versailles et desservi à terme par une gare de la ligne 18 du métro du Grand Paris, le plateau de Satory présente un potentiel de développement à l'échelle des Yvelines et du Grand Paris, rendu possible par la libération de terrains militaires.

L'aménagement de Satory, le 8<sup>e</sup> quartier de Versailles, est un projet doté d'un important potentiel économique et résidentiel avec :

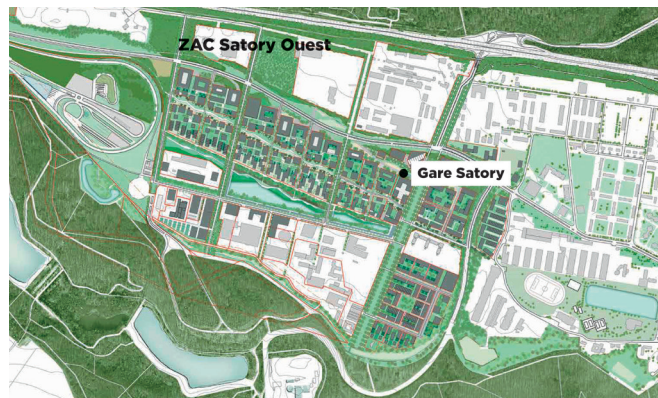
1. un environnement naturel remarquable : la vallée de la Bièvre et le Château de Versailles. Le paysage forme le cadre d'un aménagement urbain de haute qualité, mêlant entreprises, logements, infrastructures et services publics ;
2. un centre de mobilité pour la ville durable du futur : Satory abrite un riche réseau composé d'acteurs scientifiques et industriels de premiers plan, publics et privés, du secteur de l'automobile et des transports innovants à faibles émissions de GES.
3. l'aménagement du quartier représente également une opportunité inédite d'intégrer, dès le tout début de la phase de planification, des innovations et des services traitant de chaque aspect de la ville durable, notamment l'eau, l'énergie, la gestion des déchets, l'agriculture, la biodiversité et la mobilité ;
4. un accès amélioré : à court terme, l'accès au quartier sera facilité grâce à de meilleures jonctions avec la gare Versailles-Chantiers, puis avec la gare Satory de la ligne 18 du métro du Grand Paris.

Le travail réalisé dans le cadre de l'aménagement de la ZAC de Satory Ouest sur 180 hectares a permis de créer une jeune structure-pépinière (<https://pariciflore.fr/>) récoltant des semences indigènes qui approvisionnera directement le chantier.

Le travail d'inventaire floristique permettrait de valoriser cette nouvelle création et serait exemplaire en Île-de-France. La pérennité de cette entreprise lui permettrait de croître pour les futurs travaux d'aménagement (Grand Paris).



Projet de la gare de la ligne 18.



### Satory en 2035, ce sera

Une charte urbaine et paysagère garantit le développement d'un quartier aéré et équilibré. ”

  
**4 800**  
nouveaux emplois

  
**10 000**  
nouveaux habitants

## LE SKATE-PARK, UN CŒUR DE VILLE REVITALISÉ

Face à l'évolution de la pratique de roller et de skate et au large plébiscite des jeunes Versaillais, la Ville a lancé l'aménagement d'un skatepark en plein cœur de ville, sur le parking de l'Europe en collaboration avec les entreprises Antidote Skateparks pour la conception, Jean Lefebvre et Vulcano pour l'aménagement, Nicolas Gilsoul, architecte paysagiste et les services de la Ville.

Le skatepark s'intègre dans une politique globale dédiée à la jeunesse. Pour mener à bien ce projet, la Ville a pris le temps d'étudier un emplacement réunissant toutes les conditions nécessaires à la bonne intégration d'une telle structure de 1100m<sup>2</sup> avec les futurs usagers. L'objectif est :

- d'offrir aux utilisateurs la possibilité d'une pratique polyvalente (de l'amateur à l'expert) pour le skateboard, la trottinette et le roller,
- d'aménager un espace de pause et de convivialité pour les pratiquants, familles et spectateurs,
- d'intégrer cet espace de pratique dans l'environnement existant,
- de créer le lien avec la « Guinguette de Versailles », véritable lieu de vie et de rencontre pour les Versaillais. La cohérence de l'ensemble était absolument nécessaire pour joindre l'aspect paysager et la pratique. Entre béton, terrasse en bois et végétalisation, cet espace sera parfaitement intégré dans son environnement naturel, historique et urbain. Ouverture prévue en mai 2022.



# UN QUARTIER CONTEMPORAIN VÉGÉTALISÉ

Le projet du nouveau quartier Terre de Versailles, situé sur l'ancienne emprise militaire Pion de 20 hectares, entre le domaine du Château et Saint-Cyr-l'École, s'inspire des bosquets du parc du Château, dont les grandes perspectives structureront le site.

## Chiffres clés

- 60 %** du projet dédié aux espaces verts
- 2 ha** d'espaces agricoles
- + de 500** arbres plantés
- 150** jardins partagés
- 100 %** de la gestion des eaux pluviales à ciel ouvert

### La place boisée : une place active



La place boisée constituera une entrée de quartier animée regroupant commerces, écoles et activités, largement végétalisée. Elle sera également l'entrée de la grande perspective de la RD10 (site inscrit au titre des monuments naturels).

### Les venelles



Un réseau d'allées prolongera le tracé des grands axes du parc créés par André Le Nôtre. Elles définiront la trame des espaces publics du quartier.

### L'Arche



Un hôtel tourné vers le bien-être et l'épanouissement personnel.

### Station Saint-Cyr ZAC du Tram 13 Express

### Les bosquets habités



Une nature foisonnante entourera ces nouvelles résidences.





## Un jardin nourricier et un éco-centre



Dans cet éco-quartier, qui doit répondre aux enjeux actuels, la nature est omniprésente (potagers, vergers).

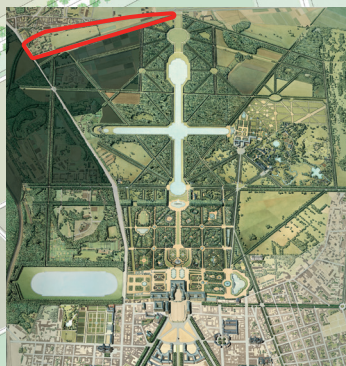
## La plaine des moutons Sports de plein air



## La grande terrasse



La grande terrasse, à la lisière du domaine du Château, permettra de profiter des vues lointaines sur le paysage. Les arbres y seront disposés sur plusieurs rangées. Le dispositif en quinconce permettra d'obtenir un filtre végétal qui masquera les constructions depuis le domaine.



Domaine national  
du château de Versailles

RD 7

Allée des Oies

Allée des Paons

## Calendrier

### Phase 1 :

mi 2019 – fin 2022

200 logements, école,  
crèche, salle polyvalente,  
hôtel

### Phase 2 :

mi 2022 – mi 2024

156 logements

### Phase 3 :

fin 2023 – 2026

188 logements

# LE SQUARE DU CARRÉ AU PUIITS

Situé dans le secteur historique de la ville de Versailles d'où il tient son nom et d'une superficie de 1280m<sup>2</sup>, le square du Carré au Puits fera profiter les enfants d'un nouvel espace d'agrément grâce à une aire de jeux. Les massifs sont exclusivement composés d'arbustes et de vivaces.

Inauguration en mai 2022.

Le square du carré au Puits, situé dans le secteur historique de la ville de Versailles d'où il tient son nom, a été réaménagé dans son ensemble, compte tenu des arbres malades qui devaient être abattus et du terrassement.

Le projet a été élaboré en concertation avec la Ville, le Conseil de quartier et l'Architecte des Bâtiments de France. La volonté était de créer une aire de jeux plus naturelle, favorisant les jeux collectifs.

Pour cela, une grande structure aux fonctions ludiques diverses (pour les 3-10 ans) a été implantée et un square végétalisé, au sol plus perméable, favorisant des îlots de fraîcheur l'été, s'intègre dans son environnement urbain et répond aux contraintes historiques et architecturales de ce quartier. Inauguration prévue en mai 2022.



## *Square du carré au Puits : rue Sainte-Famille/rue de l'Occident*

- Square de 1280 m<sup>2</sup>
- Aire de jeu centrale de 210 m<sup>2</sup>
- 70 % de surface perméable (contre 40 % avant travaux) pour une meilleure pénétration de l'eau dans le sol et pour plus de fraîcheur l'été
- Structure de jeux sur mesure, en bois de robinier
- 99 places assises (bancs, banquettes et chaises en bois)
- Matériaux naturels et sains (bois et broyat de bois pour les sols sécurisant les jeux)
- 18 érables de Montpellier replantés
- Massifs de plantations basses, fleurs, plantes odorantes et végétaux caducs mélangés à du persistant
- Gazon fleuri en limite de la rue de l'Occident et de la rue Sainte-Famille



# LE PROJET EUROPÉEN GO GREEN ROUTES

Versailles a été retenu dans le cadre de l'appel à projets européen Go Green Routes, un consortium européen rassemblant plus de 40 acteurs, qui se déroulera de 2020 à 2024.

Le projet poursuit divers objectifs notamment « Améliorer la santé et le bien-être des citoyens, par l'intermédiaire d'un aménagement public, en agissant sur six leviers : Qualité de l'air, Activités sportives pour tous, Assistance mutuelle entre générations/Lien social, Connexion à la nature, Bien-être/Santé/Qualité de vie et Accompagnement des pratiques sociales.

L'espace retenu pour être réaménagé est le square Blaise Pascal qui s'étend sur une superficie d'environ 10000m<sup>2</sup> et composé de terrains sportifs, d'une aire de jeux pour petits et d'un espace de promenade.

Au printemps 2022, les premières actions de concertation ont été lancées par une réunion avec le Conseil de Quartier de Montreuil, quartier du square Blaise Pascal ainsi qu'un diagnostic en marchant auprès d'usagers de tout âge : riverains, représentants d'association, élus, membres du Conseil Environnement du Conseil de Quartier.





VERSAILLES

VERSAILLES · FR

